



La PPE3 va augmenter le coût de l'électricité et les inégalités entre Français.

**Le gouvernement veut promulguer la PPE3 par décret avant de consulter le Parlement
et malgré les alertes de nombreuses organisations.**

Le gouvernement s'apprête à publier par décret la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), sans consulter le Parlement, malgré les alertes émises par de nombreux acteurs du secteur. Cette décision intervient dans un contexte de surproduction structurelle d'électricité signalée par EDF, la Commission de Régulation de l'Énergie et RTE. Pour nos associations, ce choix expose la France à une hausse durable du coût complet de l'électricité et à un creusement des inégalités entre ménages et territoires.

« La PPE3 que le gouvernement s'apprête à promulguer prolonge des orientations coûteuses et insuffisamment justifiées qui fragilisent depuis des années notre compétitivité » Nicolas Bour, porte-parole de RETM, Réseau Énergie Terre & Mer

Un système électrique sous tension économique

En quinze ans, le coût de l'électricité en Europe a augmenté de 150%, fragilisant PME, artisans et ménages. Dans le même temps, la France connaît :

- une surproduction estimée à 100 TWh plus une réserve de production de 30 TWh, soit 130 TWh disponible d'ici 2045.
- une multiplication des épisodes de prix négatifs, conduisant à des prix bradés et des exportations à perte;
- des indemnités croissantes versées lors d'arrêts forcés de production ;
- l'absence d'évaluation transparente du coût complet pour la collectivité.

Des investissements massifs dans des capacités intermittentes ont été engagés sans analyse comparative claire des bénéfices économiques et climatiques.

Eolien et solaire : les énergies les plus chères en coût complet

Les associations rappellent plusieurs faits absents des documents officiels :

- la France produit déjà environ 20 % d'électricité en trop et son électricité est déjà décarbonée à plus de 95 %;
- le développement de l'éolien en mer entraîne des coûts croissants (subventions, réseaux, instabilité du système électrique) qui pèsent lourdement sur le prix de l'électricité en France
- les coûts complets de l'éolien terrestre/maritime et du solaire sont largement supérieurs à ceux de l'hydraulique et du nucléaire. Cette étude est en cours auprès de RTE avec la révision des Futurs énergétiques 2050.

Aucune comparaison n'a encore été faite entre les différents scénarios de mix énergétique. Des milliards d'euros pourraient être engagés sans bénéfice démontré ni pour le climat ni pour les consommateurs.

L'éolien en mer : des impacts majeurs sur les territoires littoraux

Les conséquences avérées pour les projets existants et le prix de l'électricité sont largement sous-évalués :

- atteintes aux paysages maritimes et aux sites naturels ;
- risques pour la biodiversité et les fonds marins ;
- problèmes de sécurité maritime, notamment dans des zones de trafic intense (Manche - Mer du Nord);
- impacts directs sur la pêche, le tourisme, la plaisance et l'économie locale.

Les territoires littoraux deviennent la variable d'ajustement d'une politique décidée à distance.

Les demandes des associations

Les associations et différentes organisations du **Réseau Énergies Terre&Mer** appellent à :

- l'actualisation par la loi des orientations énergétiques de long terme de la France, avant la publication d'un décret PPE3;
- des études en coût complet indépendantes et qui leur soient accessibles ;
- une évaluation comparative des scénarios énergétiques pour optimiser l'investissement public ;
- la protection des territoires avant tout engagement irréversible.

Face à l'endettement de la France, il faut EVITER des dépenses publiques injustifiées, PRESERVER la stabilité du système électrique et GARANTIR une transition énergétique économiquement soutenable.